



Saisie sur salaire

Par Laurie

Bonjour

J'ai reçu de la part du comptable de mon entreprise un courrier indiquant une saisie sur salaire d'un montant de 900?. Après avoir appelé tout les services possible il s'avère que la dette est un indu du RSA de 2016. Après avoir contacté la caf cette dernière m'affirme que la dette a bien été réglée. Je n'ai reçu aucun mail aucune lettre recommandée. Cela fait 6 voir 7 ans et du jour au lendemain je me retrouve avec une saisie sur salaire. Je suis abasourdi et ne sais comment faire. Que dois je faire est ce normal ?

Merci

Cordialement

Par Nihilscio

Bonjour,

Il faudrait savoir, à demander à votre employeur si nécessaire, qui a ordonné la saisie. Est-ce le juge de l'exécution siégeant au tribunal judiciaire ou une administration ayant le pouvoir d'ordonner une saisie administrative à tiers détenteur ?

Par Laurie

Merci

Jusqu'à quand peuvent ils remonter et aussi n'ayant eu depuis 6 voir 7 ans au un courrier est ce normal ?

Par Laurie

Merci

Jusqu'à quand peuvent ils remonter et aussi n'ayant eu depuis 6 voir 7 ans au un courrier est ce normal ? C'est la DGFIP apparemment